La Direction informe de façon continue les délégués et recueille leurs avis sur ces différents problèmes au sein du Comité d'Etablissement ou de la Commission de l'Emploi. C'est ainsi que, récemment, deux projets ont été présentés à la Commission de l'Emploi :

1°) le programme d'une semaine de formation pour les nouveaux vendeurs.
2°) un projet de fiche d'appréciation du vendeur.

La Direction rejoint le souci du personnel en matière de formation et d'information. Elle a donné des preuves de son esprit de concertation en ces domaines, notamment en avançant la date des élections professionnelles pour l'établissement de Garges, qui a tout juste un an d'existence et en instituant une commission de l'emploi qui englobe Garges, ce qui n'était pas obligatoire puisque cet établissement n'a pas 500 salariés.
Au sein de cette commission toutes les suggestions constructives sont étudiées consciencieusement.
Chacun comprendra cependant que les moyens mis ou à mettre en oeuvre dans ces différents domaines doivent l'être en proportion des résultats du magasin.
La Direction souhaite que les clients qui ont été détournés du magasin de Garges par une campagne abusive y reviennent vite et en nombre suffisant pour que les questions ici posées puissent trouver une réponse efficace.

SYNDICAT C.G.T.
du
PERSONNEL COMMUNAL
de
GARGES LES GONESSE

(11)

AU PERSONNEL DU

B.H.V.

La Section Syndicale C.G.T. du Personnel Communal a le plaisir de vous offrir le montant de sa collecte et vous assure de son soutien fraternel dans vos luttes revendicatives.

(lundi 12 octobre)

Le Bureau,